

Gouvernement du Québec

### **Décret 1305-2018, 18 octobre 2018**

CONCERNANT la nomination de M<sup>e</sup> Josée De Bellefeuille comme secrétaire générale associée à la législation au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE M<sup>e</sup> Josée De Bellefeuille, vice-présidente par intérim à la Société québécoise des infrastructures, cadre juridique, soit nommée secrétaire générale associée à la législation au ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État I, avec le rang et les privilèges d'une sous-ministre, au traitement annuel de 194 428 \$ à compter du 19 octobre 2018;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes s'appliquent à M<sup>e</sup> Josée De Bellefeuille comme sous-ministre du niveau 3.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

69595

Gouvernement du Québec

### **Décret 1306-2018, 18 octobre 2018**

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Pier Langelier comme secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Pier Langelier, directrice générale du Bureau du président-directeur général de la Société québécoise des infrastructures, cadre classe 3, soit nommée secrétaire générale associée au ministère du Conseil exécutif, administratrice d'État II, au traitement annuel de 157 881 \$ à compter du 19 octobre 2018;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes s'appliquent à madame Marie-Pier Langelier comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

69596

Gouvernement du Québec

### **Décret 1307-2018, 18 octobre 2018**

CONCERNANT la nomination de monsieur Carl Lessard comme secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Carl Lessard, vice-président par intérim à la Société québécoise des infrastructures, cadre classe 1, soit nommé secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, chargé du Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, administrateur d'État I, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, au traitement annuel de 187 252 \$ à compter du 19 octobre 2018;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Carl Lessard comme sous-ministre du niveau 3.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET

69597

Gouvernement du Québec

### **Décret 1308-2018, 18 octobre 2018**

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur Michel Léveillé comme secrétaire général associé à la communication gouvernementale au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Michel Léveillé, vice-président – Communication stratégique, Les Services de Réputation Syrus inc., soit engagé à contrat pour agir à titre de secrétaire général associé à la communication gouvernementale au ministère du Conseil exécutif, avec le rang et les privilèges d'un sous-ministre, pour un mandat de trois ans à compter du 19 octobre 2018, aux conditions annexées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
YVES OUELLET